

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

RESPECT DES DROITS DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE

EXPERTS INTERVENANTS :

Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé

Docteur en droit

Expert membre du réseau Phosphoria



Paris
13 et 14 nov. 2025



Paris
2 et 3 juin 2026



Distanciel
16 et 17 nov. 2026

RESPECT DES DROITS DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE



2 jours



1 170 € TTC



02-03/06/2026 - Paris
16-17/11/2026 - Distanciel



Disponible en intra

> OBJECTIFS

- Présenter le cadre juridique encadrant la prise en charge en psychiatrie, en s'appuyant sur les fondements historiques, les textes nationaux et les références internationales
- Garantir le respect des droits fondamentaux des patients, en protégeant leur dignité, leur santé, leur intimité, et leur liberté de choix du praticien
- Mettre en œuvre les droits spécifiques liés aux soins psychiatriques, incluant l'information, le consentement aux soins, les soins sans consentement, et le respect du secret médical
- Appliquer les droits des usagers dans le cadre de la vie en collectivité, en tenant compte de la confidentialité, de la désignation de la personne de confiance, et des modalités de sortie

> PROGRAMME

I. MAÎTRISER LE CADRE LÉGAL DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE :

- Loi du 30 juin 1838 : historique et évolution du cadre légal
- Contexte international : études comparatives et influences internationales sur les pratiques en psychiatrie

II. RESPECTER LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE MALADE :

- Dignité et protection de la santé : principes et pratiques pour garantir ces droits
- Choix du praticien et établissement : assurer le libre choix des patients
- Droits et libertés élémentaires : confirmation et respect des droits fondamentaux
- Réflexion éthique : organisation et gestion des aspects éthiques dans la vie collective
- Intimité et sécurité : protéger les libertés individuelles tout en assurant la sécurité

III. INTÉGRER LES DROITS DE LA PERSONNE MALADE DANS LA SOCIÉTÉ :

- Patient hospitalisé : droits spécifiques et gestion des situations
- Personne de confiance : rôle et importance
- Confidentialité : assurer le respect de la confidentialité des informations
- Dépôt de biens : gestion et responsabilités
- Sortie à l'insu : protocoles et actions
- Suicide au sein de l'établissement : prévention et gestion
- Accès au dossier médical : droits et procédures
- Réinsertion : droits et accompagnement post-hospitalisation
- Soins sans consentement : droits spécifiques et gestion

IV. MAÎTRISER LES DROITS LIÉS AUX SOINS :

- Information et consentement : droits à l'information et consentement éclairé
- Soins sans consentement : conditions et gestion des soins psychiatriques sans consentement
- Secret professionnel et médical : réglementations et bonnes pratiques

V. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques : Analyse de cas pratiques à partir de la jurisprudence et de la procédure
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé
- Docteur en droit
- Expert membre du réseau Phosphoria

> PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé mentale : médecins psychiatres, infirmier(e)s des services/pôles de psychiatrie
- Cadres et responsables : cadres supérieurs et cadres de santé de psychiatrie, directeurs des soins, directeurs d'établissement, attachés d'administration hospitalière
- Personnels socio-éducatifs
- Personnel administratif
- Psychologues

LES + PHOSPHORIA

- Formation complète et pratique : combinaison d'apports théoriques et d'exercices pratiques pour une meilleure assimilation des connaissances
- Experts qualifiés : intervenants spécialisés en droit et en psychiatrie pour une formation riche et pertinente
- Études de cas : utilisation de cas réels pour illustrer les concepts et les rendre plus concrets
- Collaboration interprofessionnelle : favorise une meilleure coordination et communication entre les différents acteurs de la prise en charge des soins sans consentement

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00454 : Respect des droits des patients en psychiatrie

Tarif individuel : 1170 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 13-14/11/2025 - Paris	☐ 02-03/06/2026 - Paris ☐ 16-17/11/2026 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :
► Besoin d'assistance si situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : ☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue		▼ Service ou Pôle d'appartenance : ☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :		▼ Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :
► Facturation par :	☐ L'Établissement	☐ Chorus Pro
► N° d'engagement et code service :		
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	► Téléphone :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le	Fait à le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

